

Séminaire pluridisciplinaire  
**SOCIETES ET ESPACES RURAUX**

13<sup>e</sup> année : 2006-2007

**Première séance : mardi 24 octobre 2006**

Compte rendu par Lénéïc Mabire (Master 1 histoire),  
Mélanie Martin (Doctorat géographie), Sylvain Olivier (Doctorat histoire)

**10 h-12 h, à la MRSH, salle des Actes :**

**Séance d'accueil : Actualités.**

**Introduction au thème et perspectives scientifiques**

Jean-Marc Moriceau et Philippe Madeline accueillent l'assistance en se félicitant du succès croissant du séminaire au fil des ans : l'effectif a en effet atteint en moyenne 37 participants en 2005-2006. Le pôle est particulièrement actif. La valorisation de la bibliothèque du ministère de l'Agriculture progresse avec la mise en libre accès de nombreux ouvrages anciens et la création d'outils de recherche performants disponibles sur le site internet de la MRSH.

Après la diffusion de l'actualité scientifique et éditoriale de cette rentrée, commence la présentation du programme et des problématiques de travail de l'année, autour du thème : **« Entre conquêtes et abandons : des sociétés face à la friche ».**

*Philippe Madeline :*

La friche ne fait plus l'actualité en géographie, contrairement aux années 1990. Une publication du CERAMAC (Clermont-Ferrand) avait alors pour titre : « les friches dans le Massif Central ». Les agriculteurs étaient accusés de ne plus entretenir les finages, suscitant la crainte d'une France en friche. Car, dans les années 1980, s'étaient multipliées des mesures de contingentement suscitées par la politique agricole européenne, telles que les jachères et les quotas laitiers. La recherche de rentabilité risquait de déboucher sur une concurrence accrue entre les espaces, entraînant un abandon croissant des moins bonnes terres, puis une augmentation des friches.

La friche est définie comme un terrain improductif qui a été occupé autrefois mais qui s'embroussaille, à cause d'une réduction de l'emprise humaine. Il y a donc dans la friche une notion de déprise, y compris lorsque des parcelles embroussaillées entrent dans un système agricole très extensif. Il s'agit d'une contraction de l'espace agricole suivie d'une dégradation par défaut d'entretien. L'apparition des friches résulte donc d'une action anthropique avec des facteurs endogènes et exogènes. Or, les interventions lors du séminaire de cette année concernent plutôt la conquête de ces friches et l'analyse du paysage, selon une approche pluridisciplinaire.

*Jean-Marc Moriceau :*

Les grands défrichements collectifs du Moyen Âge sont bien connus et ont suscité de nombreux travaux. Puis, les archéologues ont abordé les friches de l'Antiquité et de la Préhistoire. L'époque moderne, moins étudiée de ce point de vue est, elle aussi, ponctuée par des mouvements de défrichement, même si l'espace agraire est alors fixé. La surpopulation a

pu susciter des fluctuations, longtemps freinées par la défense des intérêts communautaires cependant.

Il y a en fait trois types de défrichements :

- Les récupérations agraires postérieures à des guerres, dans les années 1445-1480, 1600-1620, et dans l'est de la France après la Guerre de Trente ans. Elles se produisent dans le cadre d'initiatives privées et localisées. Un remembrement accompagne souvent la reconstruction. Des édits comme ceux des périodes 1660-1665 et 1662-1685 favorisent le défrichement.

- Les remises en culture après écobuage ou étrépage, notamment dans l'Ouest et le Massif Central, mettent en évidence des cycles de culture longs. De même, des assolements allongés se multiplient chez de gros paysans du Nord, d'Alsace et du Bassin Parisien après 1750 lors de l'introduction des cultures fourragères.

- Les « rompudes » ou essartages comme au cours du XVI<sup>e</sup> siècle pour le blé et surtout la vigne en Languedoc. Ce type de défrichement sur des terrains médiocres pose le problème d'une rentabilité vite décroissante en liaison avec la dégradation de l'environnement, notamment par ravinement des versants.

Il faut prendre en compte les aspects juridiques, économiques et sociaux des défrichements. Les reconstructions agraires suscitent des contrats particuliers, soit à rente annuelle comme les réacensements ou les arrentements, soit avec location à long terme voire baux emphytéotiques. Par exemple au XV<sup>e</sup> siècle, les baux à deux ou trois vies se multiplient notamment dans le Bassin Parisien. Quelle que soit la situation, les loyers initiaux sont restés bas.

À côté de ces contrats de propriété, existent des contrats de défrichement. Ils changent de nature lorsque l'Etat acquiert un rôle d'impulsion des défrichements à la suite d'une importante propagande agronomique. L'arrêt du Conseil de 1761 accorde des privilèges fiscaux aux candidats au défrichement, portant exemption de la taille et des vingtièmes pendant dix ans. Ceux-ci concernent les terres incultes abandonnées depuis plus de vingt ans. Ensuite, la déclaration royale de 1766 fournit un cadre de référence jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. La durée d'enfrichement est portée à quarante ans, cependant que s'ajoute l'exemption des dîmes et de tout droit d'assignation. Ceci facilite des baux de plus de neuf ans sans taxation. Dans les pays d'Etat cependant, les privilèges sont élargis, comme en Languedoc en 1770.

Le résultat de ces défrichements est difficile à établir, notamment parce que les défrichements clandestins des communaux ne sont pas nécessairement répertoriés. Ernest Labrousse évalue les surfaces défrichées à 500 000 hectares, soit 2,5 % des terres labourables. Il s'agit donc d'un phénomène limité, notamment à cause des blocages techniques, du caractère individuel de l'entreprise et de la concurrence avec les droits d'usage.

En outre, se greffe un problème sémantique car les historiens ont longtemps confondu friche et jachère. Car les agronomes voulaient aussi supprimer la jachère, repos qui, selon eux, rejoignait l'enfrichement partiel. Heureusement, depuis trente ans, des historiens comme François Sigaut rétablissent un sens positif à la jachère, parfois même en allant un peu trop loin dans ce sens. Ils révèlent que, au contraire de l'idée répandue d'une année perdue, l'année de jachère correspondait au véritable démarrage des travaux agricoles. En effet, il s'agissait d'une année active, où on labourait et épandait du fumier. Ensuite, lorsque les grains étaient semés, le paysan se contentait d'attendre la récolte en scrutant le ciel.

Il faut donc rester vigilant face à la friche ou à la jachère, le terme utilisé variant suivant les

systèmes agraires. La connotation des deux termes a été longtemps négative à cause d'une vision de l'agriculture par les élites. Les physiocrates comme, plus tard, les tenants du productivisme, n'aiment pas les terrains laissés sans culture. Entre conquête et abandon, il nous faut donc miser sur des lectures plus complexes et plus circonstanciées, afin de saisir les pulsations variables des rapports entre les hommes et l'espace.

**14 h 30 – 15 h 45, au Café des images (Hérouville St Clair) :**

**Présentation des landes et autres paysages littoraux de la presqu'île du Cotentin par Yves Petit-Berghem, Maître de Conférences à l'Université de Caen.**

Yves Petit-Berghem, propose une découverte des paysages littoraux du Cotentin et l'observation de la place des landes au sein de ces espaces. Il appuie sa présentation sur un diaporama illustrant les dimensions naturalistes et sociétales de ce type de paysage.

L'exemple de la Baie du Mont Saint-Michel, et du programme engagé pour redonner au Mont son caractère maritime, illustre l'action anthropique sur le littoral. La digue-route, responsable d'une dynamique d'ensablement de la baie, serait remplacée par une passerelle laissant passer les eaux, afin de limiter la sédimentation autour du Mont. Lorsque l'on se dirige vers Granville, on observe un littoral régularisé, des plages de sable, et un paysage marqué par l'urbanisation en front de mer. La volonté des hommes s'y exprime par l'aménagement et la transformation des lieux. La présence d'îles et d'îlots marque également les paysages du Cotentin. L'île principale de l'archipel de Chausey est occupée par une lande basse dominée par des ajoncs et des fougères. Cette lande est modelée, soumise à des contraintes physiques comme le vent, et tend à grignoter peu à peu l'espace bocager, toutefois peu présent du fait du caractère exigü de l'île.

Les îles Saint-Marcouf, situées à 10 kilomètres des côtes, sont plus discrètes et sans accès direct. Ces îles constituent essentiellement une réserve ornithologique, mais on y observe le poids de l'histoire avec la présence de fortifications militaires. Des fortifications datant de Vauban se trouvent également sur l'île de Tatihou, ainsi qu'une végétation exotique acclimatée grâce à la douceur hivernale.

Plus au Nord du Cotentin, les havres et leurs marais maritimes constituent des paysages très spécifiques. Le Havre de la Sienne, par exemple, est progressivement fermé par une flèche sableuse qui progresse du sud vers le nord. La partie sud est érodée par l'action du fleuve, et dans de larges marais maritimes, la marée découpe des schorres. Agon-Coutainville a connu un développement balnéaire important. Mais l'érosion y fait reculer le trait de côte. Des ouvrages de défense contre cette érosion ont été bâtis avec pour objectif la conservation d'un bilan sédimentaire stable. Le havre de Lessay (Créances) est profond et connaît une dynamique d'envasement. Il se comble avec la progression des schorres et des prés salés. La localité de Créances s'est spécialisée dans la production légumière labellisée (carottes, poireaux,...). Des dunes sont aménagées pour ces cultures ; d'autres sont vouées à l'herbage, au pâturage. Des murets y divisent des lanières d'assez bonne dimension. Le havre de Portbail est de moindre dimension car il s'agit d'un estran mi-rocheux, mi-sableux. La flèche est moins présente au sud.

Les cartes anciennes permettent de connaître l'histoire de ces paysages et proposent un certain nombre de toponymes que l'on retrouve aujourd'hui. C'est le cas des *mielles*, terme d'origine scandinave qui indique des dunes, de grande taille et en pâture, ou de petites

parcelles en culture légumière. Le toponyme *Montagne de sable* rappelle que, dans un cadre militaire, les dunes étaient perçues comme des barrières infranchissables. Sur le plan d'arpentage du littoral de la Manche au Sud-Ouest de Cherbourg, des *mielles* étaient cultivées ou non (informations précisées sur la carte) au sein d'un massif dunaire de grande ampleur. Le parcellaire est constitué de lanières perpendiculaires ou parallèles au trait de côte. Cette disposition se retrouve aujourd'hui aisément (exemple du paysage actuel du Rozel). Sur les lanières cultivées, les haies, nécessaires pour protéger les cultures du vent, sont soit arbustives soit arborées.

Les paysages de la Hague sont aussi très spécifiques au Cotentin. À Vauville par exemple, le paysage est constitué d'un estran, puis de la mare de Vauville, dépression dunaire classée en réserve ornithologique depuis 1976, et d'une arrière-côte occupée par des herbages, des landes, etc. D'autres paysages, formés de cordons de galets, d'une zone d'abrasion, puis d'une zone mi-cultivée mi-sauvage, sont représentatifs de la presqu'île de la Hague. Même sur un plateau disséqué d'apparence sauvage, le paysage a été modifié par l'homme. Chaque zone d'abri a été cultivée. La Hague est un pays qui a connu une population importante durant la seconde partie du XVIII<sup>e</sup> siècle. Aussi, même des terres mal situées étaient cultivées. On trouve des traces de murets et d'habitations, progressivement fossilisés par la lande. Toutefois la morphologie côtière contraignante et les forts courants marins n'ont pas permis d'importants développements portuaires. On ne trouve que quelques petits ports rares et pittoresques.

Aujourd'hui le paysage de la Hague comprend aussi le nucléaire. La Cogéma, centre de retraitement des déchets radioactifs, provoque un choc visuel. Mais ce n'est qu'un artefact : la Hague reste ce paysage d'aspect sauvage. La création et l'entretien des paysages de landes du Cotentin résultent d'une combinaison de facteurs bioclimatiques et humains. On mesure pour la presqu'île du Cotentin des précipitations relativement faibles : moins de 700 mm par an pour 1000 mm à l'intérieur des terres. Et la permanence de vents forts, toute l'année, constitue un facteur limitant pour les végétaux et participe à la mise en place des landes.

En termes de facteurs anthropiques, l'usage agraire des terres explique également la répartition des landes. Vers 1820, on observe par exemple à Herqueville un habitat regroupé et une quantité impressionnante de parcelles. Les labours sont prédominants dans le paysage bocager. Des landes sont en périphérie de finage (ce qui est assez caractéristique). On observe des jannières, terme à mettre en relation avec les ajoncs. Elles sont associées aux landes dans leur répartition spatiale (localisation semblable). À Omonville-la-Rogue, des labours omniprésents se partagent l'espace bocager avec des herbages et des lambeaux forestiers. Les landes se situent soit en périphérie, soit au centre du finage dans de grande parcelle.

Dans le système agraire traditionnel, les landes étaient donc parfaitement intégrées. Elles étaient un lieu de pacage pour les moutons, ainsi qu'un lieu de production d'engrais naturels, produit par écobuage ou étrépage des matières organiques. De même les ajoncs sont des plantes riches en azote, un fertilisant intéressant pour les sols pauvres ou acides. L'estran permettait aussi l'amendement des terres pauvres avec l'utilisation du varech ou de la tangué. Les habitants jouissant du droit de gravage récupéraient du bois sur les plages. Ils jouissaient également des produits de la pêche côtière. Cette situation perdure jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Le bocage se transforme selon un processus de couchage en herbe. Les motifs de ce passage à l'herbage (arrivées de nouveaux pays concurrents, avancées techniques, etc.) sont essentiellement d'ordre économique. Les landes conservent, malgré tout, leur assise spatiale. Elles remplissent de nouvelles fonctions, d'ordre écologique et patrimonial.

Enfin, la Hague ne présente pas une végétation très diversifiée. Les plantes qui prédominent, comme les ajoncs d'Europe, ont été favorisées de tous temps par les usages et les pratiques des hommes, ainsi responsables d'une diminution de la biodiversité. L'homme, par ses choix, ses actions multiples et renouvelées, se combine aux conditions topoclimatiques et explique la dynamique et la physionomie actuelle des landes.

Quel sera donc l'avenir de ces landes et autres zones dites incultes? On peut en effet craindre une banalisation floristique, une dynamique d'embroussaillage qui refermerait les paysages de dunes, et une dynamique d'assèchement qui conduirait au boisement. Quelles seraient alors les solutions? Ces espaces sont à surveiller. Certaines plantes rares, comme la *drosera*, à qui il faut suffisamment d'eau et de lumière, risquent de souffrir d'un embroussaillage. Des animaux peuvent également être menacés par l'assèchement des zones humides. Les milieux secs doivent rester ouverts et peu riches en matière organique. Il faut donc suivre les fluctuations saisonnières et interannuelles des niveaux d'eau, qui peuvent être importantes.

Les gestionnaires utilisent, pour ce faire, des stations de mesure pour observer les effets de l'assèchement. Ainsi, vigilants face à l'évolution des espaces fragiles, les gestionnaires peuvent optimiser la mosaïque des paysages. Enfin, le Conservatoire du Littoral et les collectivités territoriales préconisent, pour la gestion des landes, le pâturage extensif et diversifié, le brûlis pour éliminer les plantes conquérantes et faire revenir des plantes plus présentes par le passé, la fauche pour recréer un milieu plus lumineux.

### 17 h15-18 h, au Café des images (Hérouville St Clair) :

**Débat suite à la projection du film « Paul dans sa vie », avec Rémi Mauger, réalisateur, et Marcel Roupsard, professeur de géographie à l'Université de Caen.**

*Marcel Roupsard* : Le film est remarquable par sa mise en scène, son thème. Il a eu du succès dans la Manche. Je me suis retenu de le voir cet été, malgré plusieurs occasions, afin de le découvrir ce soir, et apporter un regard immédiat. J'ai par contre vu « Le passager de l'été », qui présente la société de La Hague en 1950. Dans « Paul dans sa vie », ce qui frappe, c'est que le temps s'est arrêté en 1955. La modernisation est visible, avec la présence d'un tracteur, d'une moissonneuse, d'une botteleuse (matériel introduit dans le Cotentin entre 1950 et 1955) mais il n'y a pas eu de renouvellement depuis. Une explication serait une forme de fidélité de Paul à sa famille et notamment à son père dont il a gardé les valeurs. D'autre part, ce qui m'a marqué, c'est l'absence de personnages ayant entre 25 et 60 ans. On observe un saut de deux générations, et la présence de quelques jeunes symbolise peut-être le retour des valeurs incarnées par Paul.

*Salle* (question de la salle) : J'en ai vu, des agriculteurs comme Paul, en Suisse, qui fabriquaient leur fromage à l'ancienne.

*Rémi Mauger* : Il en existe effectivement, notamment en Bretagne, en Savoie, dans le Gers, mais c'est largement marginal. Cependant certains agriculteurs du type de Paul ont 25-30 ans, et sont bergers extensifs dans la baie du Mont Saint Michel, ou maraîchers appartenant à une AMAP [Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne].

*Salle* : Comment s'est passé le tournage?

*Rémi Mauger* : Paul s'est montré très disponible, il a très bien compris l'enjeu et l'importance de son témoignage. Il m'a dit un jour : « Je croyais que ma vie nous avait permis

de vivre, aujourd'hui je vois qu'elle a permis de parler au monde. » Il s'est produit une harmonie dans notre rencontre avec lui. Ce qui me frappe dans le film, c'est le temps, qui s'écoule lentement ; c'est un luxe. Paul est devenu le porte-parole de lui-même, ce qui est déjà beaucoup et ce qu'il ne pensait pas au départ. Il est même convié dans des écoles. Une des premières choses qu'il m'ait dites, c'est : « ce film est un cadeau ».

*Jean-Marc Moriceau* : Comment est perçu le film par les agriculteurs de la Manche ?

*Rémi Mauger* : Il y a eu évidemment quelques réactions négatives, une forme d'aigreur ou de jalousie. Certains interpellaient Paul, lui demandant s'il n'avait pas autre chose à faire qu'à se faire interviewer. D'autres nous ont dit : « Mais pourquoi interrogez-vous cet innocent ? » ou « La Hague c'est autre chose ! ». Beaucoup se montraient soucieux de l'image que le film renvoyait d'eux, craignant qu'elle soit négative. Lors de projections à Coutances et Valognes, il y avait beaucoup de jeunes agriculteurs dans la salle. Et ce public, comme les autres, a été très sensible au personnage. Pour moi, Paul réhabilite le péquenot. Il assume cette vie sans complexes.

*Salle* : Quelle est sa vie aujourd'hui ? Quelles ont été les conséquences de ce film pour lui ?

*Rémi Mauger* : Je crois qu'il est très content de tout ça. Il a reçu plus de 1150 visites depuis la sortie du film en mai dernier, d'après son livre d'or. Les gens qui viennent, souvent plus intimidés que lui et ses sœurs, s'assoient à table, pleurent puis seulement écoutent et parlent.

*Salle* : Comment avez-vous découvert Paul ?

*Rémi Mauger* : Je suis né juste à côté de La Hague. Je le connaissais vaguement, j'avais une image d'agriculteur folklorique. Un jour, un ami m'a soufflé d'aller le voir avant qu'il n'arrête.

*Salle* : Quelle était votre idée de départ ? Et quel a été le décalage entre celle-ci et la réalité de vos échanges avec Paul ?

*Rémi Mauger* : Le film était dépendant de la rencontre, des échanges avec Paul. Si nous n'avions pas senti l'intelligence, l'épaisseur, la profondeur de Paul, le film n'aurait pas existé. Il y a deux ans France 3 avait réalisé un sujet de trois minutes sur la fabrication du beurre chez les Bedel [la famille de Paul]. Mais celui-ci ne portait que sur les problèmes financiers des agriculteurs et pas sur la dimension humaine. Il était assez caricatural. J'ai compris qu'il y avait autre chose à faire. Donc il n'y a pas eu de décalage entre ce que j'attendais et le résultat. Au départ le film devait être un 52 minutes, et finalement il est devenu un long métrage, car il y avait de la matière. Paul m'a dit, lors d'une de nos premières rencontres, « Ce que j'aime, ce sont les choses vraies à la télé et il faut bien que les gens comme vous travaillent ».

*Salle* : Merci pour cette formidable leçon de choses. Mais pourquoi pas plus d'interventions des deux sœurs [de Paul] ?

*Rémi Mauger* : Paul s'est institué chef de famille à un moment de sa vie. Je crois que chacun est dans son rôle. Mais les choses auraient pu être différentes si Marie-Jeanne avait été appareillée au moment du film, comme elle l'est maintenant. Les sœurs de Paul sont aussi restées en retrait sans doute parce qu'elles savaient que le film portait principalement sur Paul.

*Salle* : J'ai été saisie de mélancolie à propos du départ des vaches et de l'arrêt d'exploitation. Que vont devenir ces champs ? La région se vide-t-elle de ses agriculteurs ? Y a-t-il des jeunes qui reviennent ?

*Rémi Mauger* : Vous savez, Paul a possédé au maximum dans sa carrière 30 hectares de

terres, dont 15 de lande. Des 5 Bedel [Paul, ses deux frères et ses deux sœurs], aucun ne possédait plus de deux hectares. En effet, Paul n'était propriétaire que d'une petite partie des terres qu'il exploitait. La majorité a donc été reprise par leur propriétaire. L'autre partie va peut-être être reprise par son neveu, qui pourrait acheter une ferme proche. Auderville [la commune où habite Paul] est devenue une commune d'élevage extensif. Un agriculteur a investi dans le tourisme, et a transformé ses bâtiments agricoles en gîte rural. De nombreuses fermes sont toujours en exploitation dans les villages environnants, à Jobourg par exemple.

*Salle* : Qui est le jeune homme dans le film ?

*Rémi Mauger* : C'est un comédien employé, fils de paysan. Le contact est tout de suite bien passé entre eux.

*Salle* : J'ai apprécié la définition de Paul par l'épaisseur. Il ne paraît jamais embarrassé face aux problèmes, car il crée en permanence et trouve des solutions aux problèmes qui se posent à lui. Il a une grande justesse avec lui-même. Et il m'a beaucoup touché car il sait transmettre.

*Rémi Mauger* : Il est dans le savoir-faire et le savoir-être. Il est le symbole de l'intégrité entre l'homme et son milieu. Il ne ressent pas de frustration.

*Marcel Roupsard* : N'avez-vous pas eu des gens qui vous ont dit que vous exaltiez les valeurs du passé, que vous aviez réalisé un film réactionnaire ?

*Rémi Mauger* : Cela transparait un peu, notamment chez certains enseignants [venus avec leur classe], qui considèrent qu'il ne colle pas assez à l'actualité. Je n'ai pas fait un film ruralo-nostalgique, mais poétique. Pour moi, une scène essentielle en terme de débat sur les valeurs est celle où Paul regarde la télévision. Cette femme au chapeau, présente au salon de l'agriculture est-elle dans sa vie ? A t-elle de l'épaisseur ?

*Salle* : Je voudrais simplement souligner l'importance du regard et des silences de Paul, qui en disent long.

*Rémi Mauger* : Le film est long, mais il tient grâce à la formidable présence du personnage. Le rythme est lent, mais force et énergie se dégagent de Paul. Il y a chez lui quelque chose qui crève l'écran. Il continue de m'étonner.

*Jean-Marc Moriceau* : Paul renvoie à une image du passé. J'ai l'impression qu'il est un acteur silencieux qui ne précipite pas le changement. Certains gestes, rapports sociaux restent attachés à la tradition mais des changements sont cependant apparus. Une lecture du film est possible : malgré des conditions extrêmes (culturelles, démographiques), la modernité a pointé. On ne résiste pas au temps.

*Salle* : Paul et ses sœurs parlent patois entre eux, mais pas quand ils prennent la parole à l'église. Ont-ils joué un rôle devant la caméra ?

*Rémi Mauger* : Non, je ne crois pas. La communication a été facilitée, car je parle patois.

*Marcel Roupsard* : Le patois se parle encore beaucoup dans le Cotentin. Mais lorsque l'on parle à quelqu'un qui ne patoise pas, on lui parle normalement. Je voudrais simplement préciser un point de vocabulaire : quand Paul parle de misère, le mot est peut-être mal compris. Avoir de la misère est employé dans le sens de peiner au travail.

*Salle* : Quels revenus pouvaient-ils avoir avec seulement quatre vaches ?

*Rémi Mauger* : Nous sommes arrivés quelques mois avant sa cessation d'activité. Paul a possédé 15 vaches au maximum, ce qui lui permettait de produire 50 kilogrammes de beurre par semaine.